

COMMUNIQUÉ

Réhabilitation du manoir de Praud : désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et valorisation lors des journées du patrimoine

Inoccupé depuis de nombreuses années et aujourd'hui très dégradé au cœur de son parc de 2,5 hectares, le manoir de Praud, appartenant à la Ville depuis 1992, sera réhabilité.

Les Rezéennes et Rezéens consultés pour dessiner l'avenir du manoir

Le projet de réhabilitation du manoir de Praud a été relancé en 2023 par la municipalité, en associant à la réflexion les riverains et les rezéens. Une enquête a ainsi été ouverte de juin à juillet 2024 pour recueillir les attentes et les idées sur l'usage du manoir. Elle a recueilli 832 avis. À l'automne 2024, la réflexion s'est poursuivie en atelier avec un panel de citoyens volontaires regroupant à la fois des riverains et des habitants issus d'autres quartiers. Soit une vingtaine de personnes qui se sont réunies en novembre 2024 puis en mars 2025 pour contribuer à la réflexion sur les usages attendus.

La maîtrise d'ouvrage déléguée à Nantes Métropole Aménagement

En décembre 2025, le conseil municipal a décidé de confier la maîtrise d'ouvrage à Nantes Métropole Aménagement. Cette mission couvre l'ensemble du projet : la conception, la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et son pilotage pour suivre les études de conception, en lien avec les candidats à l'AMI, la réalisation des travaux et la réalisation des études techniques.

L'équipe de maîtrise d'œuvre du chantier désignée

Une équipe de maîtrise d'œuvre, a été retenue fin juin, parmi une quarantaine de candidatures réceptionnées. C'est l'agence Arnou Architectes (mandataire), qui a été sélectionnée, accompagnée de Barreau Charbonnet, Solab, BA Bois-BA Béton, EXECOM et Murmur Réemploi, pour travailler sur le projet, assurer la conception architecturale et le suivi du chantier de réhabilitation du manoir.

Un appel à projets en cours pour trouver le futur exploitant

Qui fera vivre le manoir de Praud une fois réhabilité ? Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé en avril 2026 visant à identifier un futur exploitant capable de porter un projet répondant aux attentes conjointes de la Ville et des habitants concertés : faire du manoir un lieu convivial, ouvert, favorisant les rencontres, proposant des activités culturelles et s'inscrivant dans une logique d'économie sociale et solidaire.

Sur les cinq candidatures reçues, deux ont été sélectionnées en juin pour poursuivre la réflexion sur le projet et l'alimenter avec les informations techniques du projet de réhabilitation. Le futur exploitant devrait être désigné début 2027.

Les Rezéennes et Rezéens sensibilisés sur le devenir du bâtiment lors d'évènements

En parallèle, des évènements ont été organisés par la Ville de Rezé dans le parc du manoir de Praud, dans l'objectif de sensibiliser les riveraines et riverains sur le devenir du site.

Cinq soirées, les Vendredis de Praud, ont ainsi eu lieu en juin et juillet 2026 dans le parc. Au programme : des ateliers, des animations, de la musique, et des spectacles qui ont pu donner un avant-goût de ce que pourrait devenir le site une fois le manoir de Praud réhabilité. 400 à 500 personnes ont participé à chaque rendez-vous.

Pour Eva Paquereau, adjointe déléguée au patrimoine culturel, « ces vendredis de Praud ont permis de lancer une dynamique de rencontres, de convivialité et de partage qui préfigure la renaissance du manoir, et met en lumière les nombreux atouts du parc dans lequel il s'insère. Le succès de l'évènement démontre, si besoin est, l'enthousiasme que ce projet suscite ! ».



Vendredi de Praud du 3 juillet 2026. © Ville de Rezé

Le manoir de Praud sera également au cœur d'un rendez-vous, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et du patrimoine 2026. Samedi 19 septembre, à 17h, une visite de 45 minutes sera organisée, avec des photos de l'intérieur du manoir, pour permettre aux curieuses et curieux de découvrir cet ancien domaine agricole devenu demeure de villégiature avant d'être peu à peu délaissé. Les acteurs de la future réhabilitation seront sur site, pour présenter les intentions pour le futur du lieu.

Calendrier :

- Septembre 2026, engagement des études avec :
 - Diagnostic jusqu'à octobre 2026,
 - Etudes d'avant-projet jusqu'au printemps 2027.
- Consultation des entreprises de travaux à partir du 1^{er} trimestre 2028 pour un démarrage du chantier mi-2028.
- Livraison prévisionnelle du manoir réhabilité fin d'année 2029.

La réhabilitation du manoir est estimée à 1,9 million d'euros. Le projet va bénéficier d'une subvention de 400 000 euros issus du Fonds verts porté par l'État. D'autres pistes de financement sont à l'étude.

+ Toutes les infos sur l'histoire du manoir de Praud : <https://patrimoine-archives.reze.fr/page/manoir-de-praud>

Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr
Espace presse